

Le 15 septembre 2005

218

P NP

DM121

Secrétaire du Bape,
Coordonnatrice du secrétariat,
575 rue St-Amable, bur.2.10
Québec GIR 6A6

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

Non au tronçon Jean-Leman et l'autoroute 30 au sud de St-Constant

Monsieur le président,

Tout le monde s'entend sur la nécessité d'avoir une voie de contournement de l'île de Montréal. Tout le monde s'entend tant au niveau des gouvernements, des organismes et de la population qu'elle doit se réaliser le plus tôt possible.

D'ailleurs, si on avait respecté le vœu du MTQ, du Min. Env. du gouvernement du Québec, des associations et des villes concernées en 2002, cette autoroute serait en construction depuis 2 ans et nous aurions pu l'utiliser et quand je dis nous, non seulement la circulation de transit mais également la circulation locale qui est prisonnière soir et matin sur la 132.

D'ailleurs à ce sujet, c'est au niveau du gouvernement fédéral soit de la part du ministre Jean Lapierre que s'est manifesté cette préoccupation que cette autoroute desserve également la population locale.

Jamais dans nos échanges ou dans les informations publique ou conférence de presse avec le gouvernement du Québec, on s'est préoccupé de notre population locale lorsqu'on parle de l'actuelle de l'autoroute 30 que ce soit dans les terres agricoles ou par l'ajout du tronçon Jean Leman au contraire, notre député local à plusieurs reprises a confirmé qu'il n'avait pris aucun engagement électoral pour l'amélioration de la circulation sur la route 132.

Alors, Monsieur le Président, en quoi la construction du tronçon Jean Leman va t-il favoriser dans l'immédiat la décongestion des rues secondaires de l'ensemble de nos 4 villes et assurer à nos travailleurs (70% de notre population travaillent à l'extérieur de leur ville et utilisent la 132 soir et matin) et l'accès à une voie rapide et sécuritaire pour notre population locale.

Poser la question, comme on dit, c'est y répondre. Il n'y aura aucun effet de diminution sur la congestion. Au contraire, le chemin le plus court pour se rendre au Pont Mercier étant la 132, les véhicules se dirigeant vers Montréal vont continuer de le faire, il y aura plus de circulation car plus de développements domiciliaires et plus de commerces, le gouvernement du Québec quotidiennement répète sur toutes les tribunes qu'il n'a pas d'argent, alors « Adieu » la transformation de la 132 en boulevard urbain qui de toute façon ne règlera rien de la congestion et de la dangerosité. Exemple frappant, le boulevard Taschereau à Brossard.

Non au tronçon Jean Leman, non à l'autoroute au sud de St-Constant. Bienvenue à la 30 sur la 132.

